

Notre Dame des Landes : la polémique PS – Europe-Ecologie

Suite à l'accord signé en catimini entre l'Etat et les collectivités locales (Nantes Métropole, Conseil Général 44 et Régions), la polémique entre le PS et Europe Ecologie fait rage :

- « *Notre accord passé avec le PS doit être respecté. Ou alors ce sera un acte de casus belli. Pas un sou ne doit venir de la Région pour financer la desserte routière.* » (JP Magnen, OF du 19 juillet)
- « *La décision de principe de financement des dessertes routières avait été prise bien avant les élections et n'est donc pas concernée par l'engagement de ne pas enclencher de nouveaux programmes routiers. Les négociateurs écologistes en étaient parfaitement informés. Il n'y a là donc aucun manquement à l'accord.* » (C.Clergeau, OF 21 juillet)

Regardons donc ce que dit ce fameux accord.

Parmi les 11 points que cet accord comporte, les points 4 et 8 sont visiblement invoqués.

Le point 4 traite des transports collectifs. La dernière phrase de ce point est le suivant : « *En conséquence de ces choix prioritaires la région ne financera pas au cours de ce mandat de nouveaux programmes routiers, concentrant ainsi ses moyens sur le ferroviaire.* »

Quant au point 8, il traite explicitement de Notre Dame des Landes : « *L'union n'efface pas les différences d'appréciation sur le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes : associés dans la nouvelle majorité régionale, ses partisans comme ses adversaires continueront à défendre, hors et dans l'assemblée, leurs points de vues respectifs.*

En cette matière comme pour le reste, l'Etat doit assumer ses responsabilités et ne pas chercher auprès de collectivités locales, dont il organise par ailleurs l'asphyxie budgétaire, des compléments de financements.

Nous partageons le souhait que les collectivités locales ne soient pas sollicitées sur le financement de la plateforme. Si elles l'étaient, « Europe Ecologie » maintiendrait son opposition résolue à toute forme de financement, « La gauche en action » répondrait à cette sollicitation éventuelle suivant l'unique modalité d'avance remboursable à l'exclusion de toute subvention d'investissement ou participation au déficit d'exploitation de la plateforme. »

Force est d'admettre que depuis plusieurs années, tout le monde sait que l'appel d'offres aux candidats pour construire l'aéroport comporte également la construction du barreau routier reliant l'aéroport aux voies rapides Nantes-Saint-Nazaire et Nantes-Rennes. Admettre le financement de l'aéroport par la Région, c'est forcément admettre une participation au financement de la déserte routière.

Et au fond, la question fondamentale, c'est bien la construction de ce nouvel aéroport, pas sa déserte !

Cet accord est un exemple de texte qui ne comporte aucun engagement réel des parties en présence. C'était à l'évidence une façon pour Europe-Écologie de sauver la face, alors qu'elle avait fait de cette question une justification de la présentation d'une liste séparée au premier tour et une tentative de mobiliser à son profit électoral l'opposition à ce projet.

En réalité, les écologistes ont eu une véritable occasion d'influer sur les événements : c'est au lendemain de l'élection européenne, lorsque le rapport de force nous était favorable et que Jacques Auxiette plaidait pour une liste d'union dès

le premier tour : il fallait alors conditionner cette union à un certain nombre d'avancées réelles, dont la non participation financière de la Région à ce nouvel aéroport. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que 3 jours après l'annonce d'une liste séparée Europe-Ecologie au premier tour, Jacques Auxiette faisait publier un communiqué de soutien à Notre Dame des Landes.

Après cet échec de leur stratégie, comment les élus régionaux Europe-Ecologie vont-ils pouvoir sauver la face vis-à-vis des opposants qui leur ont fait confiance ?

Pour notre part, nous pensons que la mobilisation contre Notre Dame des Landes est plus que jamais nécessaire. Et la situation est moins désespérée que les décideurs veulent nous faire croire :

- Sur le fond, ce projet est inutile parce que le transport aérien, fort dispendieux en énergie et en gaz à effet de serre, n'a pas devant lui une croissance sans limites, comme on voudrait nous le faire croire.
- Sur le financement : alors qu'il s'agit d'une compétence exclusive de l'Etat, les Ministres font la manche auprès des collectivités locales, tout en continuant à étrangler ces mêmes collectivités locales.
- Plus précisément, JL Borloo a déclaré : « *Il n'y aura pas d'aéroport sans desserte ferroviaire. (...) que ce soit un tram-train ou une desserte ferroviaire dans le cadre du projet Rennes-Nantes (...)* ». Mais qui va payer cette liaison ferroviaire ? Et quand ?
- Encore plus précisément, une desserte ferroviaire est elle compatible avec l'équilibre financier de cette plate-forme aéroportuaire ? En effet, à l'heure actuelle, la CCI s'oppose au prolongement de la ligne de tramway, car l'équilibre financier de Nantes Atlantique repose sur les bénéfices faits sur le parking auto...
- Etc...

On le voit, tous les problèmes sont loin d'être réglés, et il y a de la place pour une mobilisation efficace.